

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Étude publique de la méthode de répartition des dépenses mixtes entre le volet d'agglomération et le volet local du budget de la Ville de Montréal

Montréal, le 9 août 2006 – Depuis la réorganisation municipale du 1^{er} janvier 2006, la Ville de Montréal partage l'administration de ses responsabilités en fonction de compétences d'agglomération et de compétences locales. Le budget de la Ville doit refléter cette réalité et ce, conformément à la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*. Ainsi, les dépenses liées aux services à la population et aux activités d'administration générale sont réparties selon divers critères entre le volet d'agglomération et le volet local du budget de la Ville. Cette méthode de répartition permet à la Ville de Montréal d'offrir à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de l'Île de Montréal un niveau de service comparable.

L'étude publique permettra d'éclairer la prise de décisions des membres du conseil d'agglomération et facilitera la compréhension de la méthode utilisée par le Service des finances. La commission désire être informée de vos attentes, opinions et suggestions sur ce sujet lors l'assemblée publique qu'elle tiendra :

Mercredi, le 6 septembre 2006, à 19 heures
Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars).

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent intervenir ou déposer un mémoire sur ce thème sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Un document d'information pourra être consulté à compter du mardi 22 août sur la page Internet du Service des finances à www.ville.montreal.qc.ca/finances . Le document sera également disponible pour consultation dans les hôtels de ville de l'agglomération, les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement ainsi qu'à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville de Montréal.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et comités du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.126
Montréal H2Y 1C6
514 - 872 -3770
514 - 872-9964 (fax)
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca